

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
VILLE DE PAVIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date		Nombre de Membres		Suffrages			
Séance	Convocation	En exercice	Présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
05/04/2023	31/03/2023	19	15	19	19	0	0

PRÉSENTS : Mesdames, Messieurs, Jean-Marc AUTIÉ, Karine BESSÉ, Jean-Michel BLAY, Isabelle BRUNEL, Claudine CARAYOL, Alexandre DENEITS, Jacques FAUBEC, Jacques GABRIEL, Brigitte LALANNE BAJON, Pierre MASURE, Jean-Marc REGNAUT, Alexandra SAGOT, Philippe SENTEX, Marie-Christine VERDIER, Éric ZAMPIERI.

PROCURATIONS : Géraldine DUTREY donne procuration à Brigitte LALANNE BAJON, Ludovic SICARD à Alexandre DENEITS, Radouane KHABBAL à Jacques FAUBEC, Martine DAREUX à Jacques GABRIEL.

SECRETAIRE : Karine BESSE.

Délibération n° 2023-014

7.1 Décisions budgétaires

Objet : Affectation des résultats - Budget annexe ZAC Fleurian

Le Conseil Municipal de la commune de PAVIE réuni sous la présidence de M. BLAY Jean-Michel, Maire, après avoir adopté les comptes administratifs de l'exercice 2022 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de fonctionnement

- Résultat de l'exercice 2022 Budget annexe lotissement Belvédère qui est égal au compte 12 " Résultat de l'exercice " figurant au compte de gestion	64 539,88 €
Report à nouveau	-3 548,98
Résultat de fonctionnement cumulé R002	60 990,90 €

Section d'investissement

Solde d'exécution Budget principal (avec les résultats antérieurs)	-71 275,07 €
Solde des restes à réaliser	0 €
Besoin de financement D001 :	-71 275,07 €

décide d'affecter au budget pour 2023, le résultat de fonctionnement consolidé de l'exercice 2022 de la façon suivante :

1° couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 "Excédents de fonctionnement capitalisés" la somme de	60 990,90 €
2° le surplus (A+B-F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 "Excédent de fonctionnement reporté"	0 €

Pavie, le 06 avril 2023
 L'adjointe aux finances

 Claudine CARAYOL
